



# VILLE de HOUDAN

## DÉCISION

DÉCISION N° : 2023-DEC-090

RELATIVE À : Demande de subvention FNADT pour le financement d'une étude pré-opérationnelle

**Le Maire,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n° 43/2021 en date du 26 Mai 2021, et notamment le point 25 sollicitant de tout organisme l'attribution de subventions tant pour l'investissement que pour le fonctionnement,

**Vu** le devis estimatif ci-annexé, comprenant une étude naturaliste et un inventaire, une étude paysagiste et un forfait AMO projet pour un montant total de 42.800 € HT,

**Considérant** le souhait de la ville de porter une action de valorisation de la zone naturelle de l'Opton, notamment signifiée dans le projet de ville Houdan 2040 et dans le plan d'action de la convention Cadre *Petites Villes de Demain* valant Opération de Revitalisation du Territoire,

**Considérant** le besoin d'une aide financière du FNADT au plan de financement de cette prestation,

### DÉCIDE

**Article 1** : De solliciter du FNADT une subvention de 25.000 € pour la réalisation d'une étude, soit 58% du montant prévisionnel de 42.800 €,

**Article 2** : s'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser d'étude précitée, et à ne pas engager l'étude avant dépôt de la demande de subvention,

**Article 3** : S'engage à financer la part restant à sa charge une fois les subventions déduites,

**Article 3** : Le maire et le trésorier principal municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont copie sera transmise au contrôle de légalité et notifiée à l'attributaire

**Article 4** : La présente décision peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa transmission au contrôle de légalité, l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivalant par principe et sauf exceptions à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration,
- et d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.

À HOUDAN, le 27/10/2023

NOTIFIÉ LE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean-Marie Tétart".

Le Maire,  
**Jean-Marie TÉTART**

Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le 6/11/2023



ID : 078-217803105-20231027-2023\_DEC\_090-AU

## Etude pré-opérationnelle – projet de Valorisation de la frange naturelle de l'Opton

**BUDGET PRÉVISIONNEL**

Projet de valorisation du secteur de l'Opton				
Thématique	Contenu	Jours	Tarif	Total
<b>Inventaires et études naturalistes</b>				
Invertébrés	Odonates, lépidoptères, orthoptères, recherche de Vertigo, passage printanier et tardi-estival	2	800	1600
Flore, Habitats naturels	Inventaire général, recherche d'espèces patrimoniales, identification des espèces indicatrices de zones humides, des habitats humides, délimitation des habitats en place, identification d'habitats d'intérêt communautaire ou déterminant ZNIEFF, 2 passages, printanier et estival.	2	800	1600
Mammifères	Recherche du Campagnol amphibie ( <i>Arvicola sapidus</i> ), chiroptères pouvant nicher dans les zones arborées (au droit des jardins partagés notamment), 2 visites + 1 nuit d'enregistrement	3	800	2400
Amphibiens	Ecoutes nocturnes pendant la période de reproduction au printemps	1	800	800
Reptiles	Pas de visite spécifique, identification à la faveur des autres inventaires	0	800	0
Avifaune	Trois à quatre points d'écoute au printemps et en été	2	800	1600
Rapport	Rédaction d'un état initial, compilation de la bibliographie (bases de données naturalistes), mis en avant des espèces et habitats patrimoniaux, définition des enjeux, cartographies	7	800	5600
Pédologie / ZH	Identification des zones humides avec la conduite de sondages pédologiques et application de la méthodologie décrite par l'arrêté de 2008 définissant les critères d'application des zones humides.	8	800	6400
<b>TOTAL inventaires et rapport naturalistes</b>		25	800	20000
<b>Paysage</b>				
Reflexion de coherence sur l'ensemble du site comprenant :	Visite du site	0,5	800	400
	Analyse des zones à valoriser (vues, patrimoine architectural, patrimoine écologique, ...)	0,5	800	400
	Définition d'une esquisse globale sur plan	2	800	1600
Valorisation pédagogique et touristique d'un cheminement	Définition des préconisations en terme d'aménagements pédagogiques, de matériaux, de mobiliers et de végétaux	2	800	1600
	Réalisation de plans, croquis et notice explicatives dans un préprogramme	3	800	2400
Création de nouveaux jardins partagés	Définition des aménagements pour l'espace commun, pour le jardin pédagogique et pour chaque parcelle individuelle et leur approvisionnement en eau et électricité	2	800	1600
	Préconisation des matériaux et végétaux	1	800	800
	Réalisation de plans, croquis et notice explicative dans un préprogramme	3	800	2400
Aménagement de la parcelle inondable AH96	Définition des aménagements pédagogiques et touristiques dans la zone inondable ( par exemple zones de préservations expliquées, zones de promenades pédagogiques et circulations douces,...)	2	800	1600
	Préconisation des matériaux et végétaux	1	800	800
	Réalisation de plans, croquis et notice explicative dans un préprogramme	3	800	2400
Reunion de presentation	Réunion	0,5	800	400
<b>TOTAL Paysage</b>		20,5	800	16400
<b>AMO projet</b>				
Accompagnement	Identification des procédures réglementaires, accompagnement dans la prise de décision de la commune face aux enjeux naturalistes, accompagnement du projet face aux services instructeurs.	8	800	6400